



Direction des Questions Globales

Division des Droits de l'Homme et des  
Questions Humanitaires

مديرية القضايا الشاملة  
قسم حقوق الإنسان والقضايا الإنسانية

CONFIDENTIEL

933

02 MAI 2014

- M. le Ministre  
- L'ambassadeur

A

Monsieur le Ministre

**Objet :** Visite de M. Andreas Kompas, Directeur des opérations sur le terrain et de la coopération technique au HCDH, du 27 avril au 02 mai 2014.

**Ref :** Ma Note n° 910 du 30 avril 2014.

Faisant suite à ma note citée en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai rencontré ce matin, à Casablanca, pour une séance de débriefing, M. Andreas Kompas, Directeur des opérations sur le terrain et de la coopération technique au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), à l'issue de sa mission dans les Provinces du sud, du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2014.

I-Éléments recueillis auprès de M. Kompas sur sa mission au Sahara marocain

L'entretien qualifié de « *franc* » par M. Kompas a duré 45 minutes et a porté sur les principaux points ci-après :

- Remerciements aux autorités marocaines pour l'appui et le soutien durant toute la visite ainsi que pour l'accueil, l'hospitalité et la qualité des entretiens.
- La délégation du HCDH a rencontré un large panel d'interlocuteurs : les autorités officielles les représentants des institutions nationales et de la société civile.
- M. Kompas a été « *impressed* » par le rôle et le travail des délégations régionales du CNDH dans les Provinces du sud, bien que leur présence soit récente dans la région, et de leurs « *multiple efforts* » pour instituer une véritable « *Human rights culture* ». Il a préconisé aux membres de ces délégations d'être à l'écoute de l'ensemble des citoyens dans la région et de leur répondre même s'ils ne sont pas, forcément, en accord avec eux.
- M. Kompas recommande, aussi, aux pouvoirs publics de collaborer davantage et d'apporter l'appui nécessaire aux délégations régionales du CNDH.
- Il a relevé que lors de ses contacts avec la société civile, la majorité avait des discours « *proches* » des autorités gouvernementales.
- M. Kompas a fait part de la décision de certaines ONGs pro-polisario de ne pas rencontrer sa délégation, pour des raisons liées au lieu devant abriter les entretiens. Il a précisé que ces ONGs souhaitaient le rencontrer au sein des locaux de la Minurso ou chez eux, malgré le fait qu'il leur ait proposé de les recevoir dans son hôtel.
- S'agissant du cas particulier de la CODESA, M. Kompas a affirmé que la dénommée Aminatou Haidar a refusé de le rencontrer arguant que les « *good conditions* » n'étaient pas réunies, et que son ONG n'est ni « *enregistrée* » ni reconnue par les autorités.
- L'activiste a maintenu une position figée, malgré de nombreuses tentatives des membres de la délégation qui ont expliqué être à « *l'écoute de tous les interlocuteurs quel que soient leurs positions* ».
- D'autre part, l'activiste aurait critiqué l'attitude de M. Kompas, en estimant que des rencontres avaient déjà eu lieu avec l'Envoyé personnel Christopher Ross ou le Rapporteur spécial de l'ONU en dehors de l'hôtel.

- Lors de l'étape de Dakhla, et dès son arrivée à l'aéroport, la délégation a été surprise d'apprendre que plusieurs ONGs avaient annulé les rencontres initialement convenues.
- M. Kompas a précisé qu'il faut s'attendre à ce que les activistes pro-polisario ayant refusé de rencontrer la délégation du HCDH, se mobilisent et utilisent leurs relais pour protester contre l'attitude jugée « *non flexible* » sur les lieux de rencontre avec la délégation onusienne. L'activiste Haidar saisira probablement Madame la Haut Commissaire Pillay, que ce soit directement ou à travers ses relais à l'étranger.
- Il a souligné que tout au long de ses entretiens, la séparation entre le processus politique et la question des droits de l'Homme a été maintes fois expliquée à ses interlocuteurs.
- M. Kompas a insisté sur l'équilibre recherché entre le respect de son mandat et la « *crédibilité de la mission du HCDH* ».
- Il a tenu à préciser que la délégation du HCDH ne publiera pas son rapport et ne fera pas de communiqué à l'issue de sa mission. Lors de la visite au Maroc, Madame Pillay partagera les recommandations du HCDH avec les autorités marocaines.

## II- Projet de visite au Maroc de la Haut Commissaire

- M. Kompas a souligné que la visite de la Haut Commissaire est prévue du **26 au 29 mai 2014**, avec deux journées pleines, les 27 et 28 mai.
- Il s'est enquis de la date de l'audience que Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accordera à la Haut Commissaire.
- Il a suggéré des rencontres avec Monsieur le Ministre, le Ministre de la Justice et des Libertés, les Présidents de la Chambre des Représentants et des Conseillers, le CNDH ainsi que les représentants de la société civile comme il est d'usage lors des visite de la Haut commissaire.
- Il a aussi mentionné que Madame Pillay apprécierait de rencontrer des « *juges femmes* ».

Le Directeur des Questions Globales  
Mohammed Amine BELHAJ

Haute Considération